

Le coteau de Castelmerle labellisé espace naturel sensible



Julie Goblot, chargée de missions espaces naturels au Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, et les élus en visite sur le coteau de Castelmerle.

Jeudi matin, le conseil départemental et le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine ont signé la labellisation espace naturel sensible (1) du coteau de Castelmerle, à la mairie d'Hauteffage-la-Tour.

Le coteau de Castelmerle est situé à cheval sur les communes d'Hauteffage-la-Tour et de **Villeneuve-sur-Lot**. Ce site de près de 11 ha est géré depuis 1999 par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, qui détient plus de 90 % du foncier, le reste étant géré par une convention avec les propriétaires privés. Jeudi matin, à la mairie d'Hauteffage-la-Tour, le conseil départemental, représenté par Raymond Girardi, vice-président en charge de l'agriculture et de l'environnement, et Catherine Mesager, présidente du Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle Aquitaine, association gestionnaire du site nature, ont signé la labellisation espace naturel sensible du coteau de Castelmerle, en présence de nombreux élus départementaux et du maire d'Hauteffage-la-Tour. «Depuis une dizaine d'années, le conseil départemental a la compétence environnement et milieux naturels et la compétence foncière, précise Raymond Girardi. Nous avons voulu impulser une démarche liée aux milieux naturels et à la biodiversité. Cette labellisation porte à 10 les ENS de Lot-et-Garonne. Avec les trois espaces agricoles remarquables, ils constituent un réseau de sites d'une biodiversité remarquable». Sophie Gargowitsch ajoutait : «Les ENS, nous voulons les mettre en valeur. On ne veut pas d'une planète qui peut être un musée. Il faut que les gens puissent se les approprier. Ces endroits-là, on veut les préserver, les orienter vers quelque chose de pédagogique et respectueux, et les développer».

162 espèces végétales, 130 espèces animales

Le coteau de Castelmerle est un lieu référent au niveau de la flore et de la faune. D'une richesse écologique reconnue (intégré au site Natura 2 000 «Coteaux du Boudouyssou et du plateau de Lascrozes»), il abrite plus de 162 espèces végétales, dont 29 patrimoniales, avec un cortège d'orchidées remarquable : ophrys araignée, ophrys mouche, orchis brûlé, platanthère à deux feuilles, ophrys bécasse, ophrys jaune...). 130 espèces animales y ont été représentées (dont 27 remarquables patrimoniales) : des insectes avec la lucarne cerf-volant (scarabée), le damier de la succise (papillon), mais aussi des oiseaux nicheurs tel le bruant zizi, le tarier pâtre, le pouillot de Bonelli, l'alouette lulu (inscrite en annexe I de la «Directive oiseaux» protégeant les oiseaux sauvages à l'échelle européenne).

En termes d'habitats remarquables, trois habitats d'intérêt communautaire sont représentés (pelouses sèches, landes arbustives à genévriers, boisements de chênes pubescents et de chênes verts...). La mosaïque des habitats ouverts fermés donne un paysage diversifié que l'étagement en coteau magnifie, offrant des vues lointaines sur les vallées du Lot et de la Tancanne.

La facilité d'accès au coteau de Castelmerle (traversé par le GR 652 et sa proximité de Villeneuve) en fait un site privilégié pour une valorisation des lieux en faveur d'un accueil des publics : scolaires, promeneurs, naturalistes...

Les 10 sites labellisés ENS

Un espace naturel sensible (ENS) est un espace naturel qui se caractérise par un fort intérêt écologique, un intérêt paysager, sa fragilité, des menaces qui pèsent sur le site et nécessitant des actions de sauvegarde.

Les 10 sites labellisés ENS sont : le Moulin de la ville à Tombeboeuf, le coteau de Pech à Pinel-Hauterive, le coteau de Castelmerle à Villeneuve-sur-Lot-Hautefage-la-Tour, le vallon de Vergnote à Masquières, le coteau de Casserouge à Tournon-d'Agenais, le domaine de Rodié à Courbiac, la RNN de l'étang de la Mazière à Villeton, la RNN de la frayère d'alose au Passage, le site de Trotte-Lapin à Moirax et le coteau de Peyroulet à Moncrabeau.